

## Cycle de spécialisation en direction de chœur

### Durée

2 à 4 semestres (selon décision du jury lors du concours d'entrée)

### Limite d'âge

Pas de limite d'âge. Sur dossier.

### Condition

Être titulaire d'un DEM de direction de chœur ou d'orchestre.

### Concours d'entrée

#### Admissibilité

- **Épreuve d'écoute** : dépistage de fautes et analyse auditive (durée de l'épreuve : 30 mn.).
- **Épreuve vocale** : le candidat présentera un chant au choix accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.

#### Admission

- **Épreuve de direction** : travail et filage d'une partition à quatre voix mixtes ou égales transmise au candidat 1 semaine avant l'épreuve (durée de l'épreuve : 15 mn.).
- **Entretien.**

### Objectifs et contenus

- Approfondissement de la technique de direction et de la pédagogie de répétition.
- Approfondissement du rapport geste-son.
- Recherche et développement d'un geste personnel.
- Analyse au service de l'interprétation et de la pédagogie de travail avec le chœur (oral).
- Orientation spécifique du cursus en fonction du projet de l'étudiant.
- Suivi et conseils pour la pratique régulière de l'étudiant.

### Cursus

- Cours individuel de direction: 1h/semaine.
- Chœur-école : choix du chœur en fonction du projet de l'étudiant.
- Accompagnement spécifique pour l'élaboration du récital.
- Pratique chorale au sein du Conservatoire : 1h30/semaine.

L'étudiant pourra suivre d'autres UE, en particulier ceux proposées dans le cursus de direction de chœur, dans la limite des places disponibles.

### Examen final

Récital d'une durée de 30 minutes. Le programme est libre et peut être donné en partie avec un chœur du Conservatoire et avec le chœur de l'étudiant. Il pourra être accompagné ou a cappella dont le ou les styles seront définis en fonction du projet de l'étudiant.

### Récompense

Diplôme de spécialisation.